

17.10.2017

GOLF

Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Golf : Philippe LE COZ (responsable golf scolaire et universitaire) – Christophe MUNIESA (DTN) ou son représentant – Maïtena ALSUGUREN (DTN Adjoint)

FF Sport U : Hervé HARISTOUY (Université Poitiers) - Jean François JUST (ASU Nantes) – Xavier DUNG (directeur national adjoint)

La FF Sport U et la FF Golf s'associent pour organiser en 2018 :

- Un championnat de France individuel 1^{ère} série Dames (jusqu'à 15.4 d'index)
- Un championnat de France individuel 1^{ère} série Messieurs (jusqu'à 15.4 d'index)
- Un championnat de France individuel 2^{ème} série Dames (de 15.5 à 24.4 d'index)
- Un championnat de France individuel 2^{ème} série Messieurs (de 15.5 à 24.4 d'index)
- Un championnat de France par équipes d'AS

1 - Date limite de retour à la Direction Nationale des résultats complets de chaque championnat d'académie et/ou CONFERENCE et des demandes de qualification exceptionnelle

14 mai 2018 (avant 12h)

2 – Date et lieu du championnat de France

Du 18 au 21 juin 2018

Golf de la Prée, La Rochelle (Poitiers)

<http://www.golflarochelle.fr>

3 – Formule sportive

Classification FF GOLF : Grand Prix national catégorie 6

Formule 1^{ère} et 2^{ème} série : 54 trous STROKE PLAY BRUT, 18 trous par jour, sur 3 jours.

Un titre hommes et un titre dames par série.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place uniquement, en premières et deuxièmes séries dames et messieurs, à l'issue des trois tours, un départage sera organisé « au trou par trou ».

Tous les joueurs, y compris les joueurs étrangers inscrits dans un établissement français, doivent être licenciés FFSU et FF GOLF pour participer au championnat de France Universitaire.

Compétition réservée aux joueurs amateurs.

Les joueurs qualifiés doivent impérativement confirmer leur participation au comité d'organisation au minimum 5 jours avant la journée de reconnaissance du parcours.

Championnat de France par équipes d'associations

Equipes composées de 3 (minimum) ou 4 (maximum) joueurs ou joueuses de la même association sportive universitaire qualifiés en individuel.

1 licence extérieure ou individuelle par équipe est autorisée (sous réserve d'une licence individuelle ou extérieure d'une A.S de la même académie et ne présentant pas d'équipe au championnat de France). Si une A.S présente plusieurs équipes, le joueur extérieur ne pourra pas être intégré dans la meilleure des deux équipes de cette A.S (poids de l'équipe déterminé par les résultats individuels des championnats d'académies et CONFERENCE la somme des index de l'équipe).

Les équipes seront constituées sur place en fonction des joueurs qualifiés pour le championnat de France individuel.

La composition de l'équipe est obligatoirement déposée auprès du starter, sur une fiche prévue à cet effet, avant le départ du premier joueur de l'équipe lors du 1^{er} tour de l'épreuve. Une association peut présenter plusieurs équipes, mais une seule pourra figurer dans les trois premières places.

Classement : cumul des 3 meilleurs scores de chaque tour, sur 4 joueurs maximum composant l'équipe (équipes mixtes autorisées).

Départage en cas d'égalité : Cumul des 4èmes cartes du 1er au 3ème tour, puis cumul de la meilleure carte du 1er au 3ème tour, puis cumul de la 2ème carte 1er au 3ème tour.

4 – Championnats d'académies ou de CONFERENCE

La France est divisée en 5 conférences : NORD-EST/SUD-EST/CENTRE-OUEST/SUD-OUEST/IDF. Les championnats d'académie ou de conférence sont obligatoires et qualificatifs pour les championnats de France universitaires.

Le championnat se déroule obligatoirement **sur 18 trous stroke-play BRUT**, à une date fixée en CMR, **de préférence le jeudi sur une épreuve universitaire spécifique ou, à défaut, sur une épreuve de ligue. Dans tous les cas, les championnats d'académie et de conférences doivent être inscrits au calendrier de la ligue de Golf. Ils sont obligatoirement enregistrés sur RMS Clubs et comportent 2 séries Dames et 2 séries Messieurs.**

Ce championnat d'académies ou inter-académiques comporte 4 séries :

- 1^{ère} série DAMES (jusqu'à 15.4 d'index)
- 1^{ère} série MESSIEURS (jusqu'à 15.4 d'index)
- 2^{ème} série DAMES (de 15.5 à 24.4 d'index).
- 2^{ème} série MESSIEURS (de 15.5 à 24.4 d'index).

Marques de départ : 1ère et 2ème séries repère 4 pour les dames et repère 2 pour les messieurs

La CMR doit s'efforcer de ne pas programmer le championnat d'académie à une date entrant en concurrence avec une compétition majeure du calendrier FF Golf.

Un championnat d'académie ou de conférence peut être adossé à une compétition FF Golf.

5 - Qualifications pour le championnat de France

5.1 - Hors quota :

35 places réservées aux meilleurs joueurs étudiants classés au mérite amateur français à la date du 25 mai 2018.

15 places réservées aux meilleures joueuses étudiantes classées au mérite amateur français à la date du 25 mai 2018.

Inscriptions **AVANT LE 25 MAI** pour ces joueurs et joueuses sur le site <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Epreuves-nationales-et-internationales/Inscriptions-en-ligne-Entry-Forms>

Attention, les joueurs qualifiés Hors Quotas sur <http://www.ffgolf.org> devront également impérativement prendre leur licence FFSU et confirmer leur inscription au championnat de France Universitaire auprès du comité d'organisation ffsport-u.poitiers@wanadoo.fr
Tél. 05 49 36 62 90

5.2 - Qualifications via les championnats **CONFERENCES** ou **Académiques**

Un joueur doit participer à un championnat d'académie (ou de conférence) pour prétendre à une qualification au championnat de France. Si la date de son championnat ne lui permet pas de jouer dans son académie ou conférence, il devra s'inscrire à un championnat se déroulant dans une autre académie ou conférence, et le faire savoir au directeur de son CR Sport U d'origine.

Les joueurs sont sélectionnés pour participer au championnat de France 1^{ère} et 2^{ème} série (quota de places attribués lors de la CMN de sélection) par ordre des résultats obtenus lors du championnat d'académie ou conférence suivant l'opération score brut-sss+zta.

Le champion d'académie ou de conférence n'est pas qualifié automatiquement.

Modalités d'inscription (et de qualification) : **via le CRSU d'origine des étudiants et A.S.**

Le CRSU renvoie à la CMN l'ensemble (tous les participants) des résultats bruts des championnats d'académie et de conférence.

La commission mixte nationale se réserve le droit d'examiner d'éventuels repêchages, pour des joueurs ayant joué le championnat d'académie ou de conférence ET figurant au mérite amateur.

Qualifications exceptionnelles (Q.E) : la demande doit être justifiée, s'effectue via un formulaire ad hoc (<http://www.sport-u.com>) et par le CRSU de l'étudiant auprès de la direction nationale. Idem pour les étudiants à l'étranger ET figurant au mérite amateur du mois de mai 2018. Attention, un stage professionnel (en situation) n'est pas une clause de Q.E. automatique.

6- Règlement sportif

Le championnat de France universitaire se déroule suivant le règlement général des épreuves de la FF Golf.

Le règlement spécifique de l'épreuve, défini chaque année par la CMN, prévaut sur le règlement général FF Golf.

Pas de caddets. Les accompagnateurs membres de l'A.S. engagée ont la possibilité de **conseiller** un joueur sous réserve qu'ils se soient identifiés auprès des organisateurs et qu'ils aient retiré leur badge ad hoc auprès du comité d'organisation.

Les chariots électriques sont interdits durant toute l'épreuve.

Les épreuves FF Sport U sont « NON-FUMEUR ».

7- Programme international

FISU

Le championnat du Monde universitaire se déroulera à **Dasmarinas** (Philippines) du **16 au 19 mai 2018**.

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.